

65 et 66

LETTRE N° 9

Du 10 mai 1839

Salem Ben Mecaoui
et
Caddom Ben Makhroud

Kaddom ben Makhroud est déjà repertorié sous la référence MNHN-HA-6968. Par contre Caddom Ben Makhroud (kadour Ben Makhrouf) ne figure nulle part dans la base de données du MNHN.

Guyon dans une lettre expédiée d'Alger le 10 mai 1839 écrit encore :
« (...) Je vous envoie une Tête de kabyle offerte, au nom des officiers de santé militaire d'Alger, à Mr le professeur Roux. Souvenir d'un voyage d'Afrique. Alger le 4 Septembre 1850 ». Ou encore : « Tête de Salem Ben Mecaoui, arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 6 Octobre 1838. Venu de la prison Militaire. Cet homme qui passait pour avoir volé, avait été envoyé à l'hôpital avec de profondes plaies gangréneuses aux fesses, suite à une bastonnade qu'il avait reçue un mois auparavant ».

Plus loin dans la même lettre :

« Tête de Caddom Ben Makhroud, arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 12 décembre 1838, venant comme le précédent de la prison militaire. Caddom Ben Makhroud passait également pour avoir volé et fut aussi envoyé à l'Hôpital, par suite de lésions produites par une bastonnade.»

Note de l'auteur :

Le patronyme exact doit être Kaddour Ben Makhrouf.

(Voir la lettre originale page suivante)

Les deux os de la jambe gauche dans leur partie inférieure,
 un Médecin Arabe lui appliqua, sur le membre,
 l'appareil inamovible usité dans le pays. L'ingrès jours
 après, le jeune Arabe est conduit à Alger, pour réclamer
 les secours des Médecins français. Mais auprès de lui,
 l'un de nos jeunes Collaborateurs, voulant utiliser l'appareil
 pour examiner la blessure, se fit donner de saisir la
 partie inférieure du membre lui remis dans la main.
 Les Chairs du moignon étaient, en grande partie cicatrisées,
 mais des portions nécrosées, du tibia et du péroné, qui de
 l'examen séparés avec le temps, les ripostateurs à une
 hauteur différente pour les deux os, ce qui nous engagea
 à en faire la résection, au dessus des parties nécrosées. Cette
 résection fut pratiquée le 17 Septembre, et le moignon était
 cicatrisé depuis longtemps lorsque le malade succomba
 à un état de faiblesse générale, entretenue par une
 diététique prolongée sans cesse par des crâtes de régime.
 J'ai joint le moignon à la tête du fémur, à cause de
 deux petits ripostements adhérents qui s'y sont faits, et deux
 l'examen pour offrir quelque intérêt.

19- + n°4. Côte de Salim ben Micaoui, Arabe des environs d'Alger,
 mort à l'hôpital, le 6^{ème} 1898, venant de la prison
 Militaire. Cet homme qui passait pour avoir été
 envoyé à l'hôpital avec de profondes plaies gangréneuses
 aux fesses, suite d'une bastonnade qu'il avait reçue un
 mois auparavant.

(5 bis) n°5. Côte de Cassim ben Makhlouf, Arabe des environs d'Alger,
 mort à l'hôpital, le 12^{ème} 1898, venant, comme le
 précédent, de la prison Militaire. Cassim ben Makhlouf
 passait également pour avoir été, et fut aussi envoyé
 à l'hôpital, par suite de lésions produites par une
 bastonnade.

(Lettre du 10 mai 1939)